

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE  
PRÉFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE  
PREFECTURE DE LOIR-ET-CHER  
DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES  
ET DE L'APPUI TERRITORIAL  
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT**

Une enquête publique est ouverte le jeudi 8 octobre 2020 à 9h00 et close le mardi 10 novembre 2020 à 17h00, relativement à la demande présentée par le président du syndicat mixte du bassin de la Brenne d'une déclaration d'intérêt général et de l'autorisation environnementale pour les travaux de restauration et d'entretien de la Brenne et de ses affluents.

Les informations relatives à l'enquête publique sont mises en ligne sur le site internet de la préfecture d'Indre-et-Loire: [http://www.indre-et-loire.gouv.fr/Publications/Enquêtes\\_publiques](http://www.indre-et-loire.gouv.fr/Publications/Enquêtes_publiques)

et sur le site internet de la préfecture de Loir-et-Cher [http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Publications\\_légales/Enquêtes\\_publiques](http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Publications_légales/Enquêtes_publiques)

Le dossier est déposé dans les mairies de Auzouer-en-Touraine, Chançay, Crotelles, Château-Renault (siège de l'enquête), Monthodon, Neuillé-le-Lierre, Neuville-sur-Brenne, Reugny, Saunay, Vernou-sur-Brenne, Villedomer en Indre-et-Loire, et Authon, Saint-Amand-Longpré en Loir-et-Cher. Il est tenu à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels des mairies, et un registre est ouvert pour que le public y présente ses observations et propositions.

Ces observations et propositions peuvent également être formulées par courrier au commissaire-enquêteur adressé à la mairie de Château-Renault siège de l'enquête ou à l'adresse électronique [pref-ep-loisurleau@indre-et-loire.gouv.fr](mailto:pref-ep-loisurleau@indre-et-loire.gouv.fr) en précisant dans l'objet «enquête DIG bassin de la Brenne».

Monsieur TONNELLE Pierre – directeur général des services de collectivité territoriale en retraite, a été désigné par le tribunal administratif en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie pour une permanence à :

Saint-Amand-Longpré :  
jeudi 15 octobre 2020 de 9h30 à 12h30

Neuillé-le-Lierre:  
samedi 24 octobre 2020 de 9h00 à 12h00

Vernou-sur-Brenne:  
vendredi 30 octobre 2020 de 14h00 à 17h00

Château-Renault (siège de l'enquête):  
mardi 10 novembre 2020 de 14h00 à 17h00

La personne responsable du dossier faisant l'objet de la présente enquête publique, et auprès de laquelle des informations peuvent être demandées, est M. Pierre MESNIER, Technicien de rivière au 02.47.55.81.67, adresse mail : [syndicat.brenne@wanadoo.fr](mailto:syndicat.brenne@wanadoo.fr)

A l'issue de la procédure, la préfète d'Indre-et-Loire et le préfet de Loir-et-Cher seront amenés à prendre un arrêté interpréfectoral d'autorisation ou, le cas échéant, un arrêté de rejet, pour la demande de déclaration d'intérêt général et d'autorisation des travaux de restauration et d'entretien de la Brenne et de ses affluents. Toute personne pourra, après l'enquête publique et dès leur réception, prendre connaissance à la préfecture, bureau de l'environnement, et dans les mairies de Auzouer-en-Touraine, Chançay, Château-renault, Crotelles, Monthodon, Neuillé-le-Lierre, Neuville-sur-Brenne, Reugny, Saunay, Vernou-sur-Brenne, Villedomer en Indre-et-Loire et sur les communes de Authon, Saint-Amand-Longpré, en Loir-et-Cher, des observations éventuelles du demandeur, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

Selon les dispositions de l'article R.123-13 du code de l'environnement, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente.